



FORMATS	30cm x 60cm RECT. ± 8 mm	60cm x 60cm RECT. ± 8 mm	
---------	-----------------------------	-----------------------------	--

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE				Caractéristiques nécessaires pour dimension nominale N			DRAFT Matt 8 mm - 9 mm
				7 cm ≤ N < 15 cm		N ≥ 15 cm	
				(mm)	(%)	(mm)	
Caractéristiques de régularité		Longueur et largeur	ISO 10545-2	± 0,4 (*)	± 0,3 (*)	± 1,0 (*)	Conforme
		Épaisseur		± 0,5 (**)	± 5 (**)	± 0,5 (**)	Conforme
		Angles rectilignes		± 0,4 (***)	± 0,3 (***)	± 0,8 (***)	Conforme
		Perpendicularité (Measurement only on short edges when L/l ≥ 3)		± 0,4 (****)	± 0,3 (****)	± 1,5 (****)	Conforme
		Planéité		c.c. ± 0,6	c.c. ± 0,4	c.c. ± 1,8	Conforme
e.c. ± 0,6	e.c. ± 0,4	e.c. ± 1,8					
w. ± 0,6	w. ± 0,4	w. ± 1,8					
				EN 14411 ANNEXE G GROUPE Bla			
Structural characteristics		Masse d'eau absorbée (en % de la masse)	ISO 10545-3	Es 0,5% Individual Maximum 0,6%			≤ 0,1 %
Caractéristiques mécaniques massives		Effort de rupture	ISO 10545-4	S ≥ 1300 N			S ≥ 1500 N
		Résistance à la flexion		R ≥ 35 N/mm ²			R ≥ 40 N/mm ²
		Résistance aux chocs	ISO 10545-5	Valeur déclarée			≥ 0,55
Caractéristiques mécaniques superficielles		Dureté Mohs	EN 101	-			6
		Résistance à l'abrasion profonde des carreaux non émaillés	ISO 10545-6	≤ 175 mm ³			≤ 150 mm ³
Caractéristiques thermohygroométriques		Coefficient de dilatation thermique linéaire	ISO 10545-8	Valeur déclarée			≤ 7 MK ⁻¹
		Résistance aux écarts de température	ISO 10545-9	Test réussi selon ISO 10545-1			Résiste
		Dilatation à l'humidité (en mm/m)	ISO 10545-10	Valeur déclarée			≤ 0,01% (0,1mm/m)
		Résistance au gel	ISO 10545-12	Test réussi selon ISO 10545-1			Résiste
Propriétés physiques		Adhérence par traction avec des colles au ciment améliorées	EN 1348	Valeur déclarée			≥ 1,0 N/mm ² (Classe C2 EN 12004) (Class C2 EN 12004)
		Réaction au feu	-	Classe A1 ou A1 _n			A1 - A1 _n
Caractéristiques chimiques		Résistance aux produits chimiques domestiques et aux additifs pour piscine	ISO 10545-13	Classe minimale B			A
		Résistance aux basses concentrations d'acides et alcalis		Classe déclarée			LA
		Résistance aux concentrations élevées d'acides et alcalis		Classe déclarée			HA
		Résistance aux taches	ISO 10545-14	Classe déclarée			5
Caractéristiques de sécurité		Méthode de la rampe pieds nus	DIN EN 16165 ANNEX A (EX DIN 51097)	Valeur déclarée			A
		Méthode de la rampe avec chaussures	DIN EN 16165 ANNEX A (EX DIN 51097)	Valeur déclarée			R9

* Écart admissible, en % ou en mm, de la dimension moyenne de chaque carreau (2 ou 4 côtés) par rapport à la dimension de fabrication (W).

** Écart admissible, en % ou en mm, de l'épaisseur moyenne de chaque carreau par rapport à l'épaisseur indiquée dans la dimension de fabrication (W).

*** Écart maximal admissible de rectitude, en % ou en mm, par rapport aux dimensions de fabrication (W) correspondantes.

**** Écart maximal admissible de perpendicularité, en % ou en mm, par rapport aux dimensions de fabrication (W) correspondantes.

c.c. Écart maximal admissible de la courbe du centre, en % ou en mm, par rapport à la diagonale calculée selon les dimensions de fabrication (W).

e.c. Écart maximal admissible de la courbe de l'angle, en % ou en mm, par rapport aux dimensions de fabrication (W) correspondantes.

w. Écart maximal admissible du gauchissement, en % ou en mm, par rapport à la diagonale calculée selon les dimensions de fabrication (W).

(1) Détermination de la résistance au dérapage des surfaces piétonnes ; ne s'applique pas aux sols de type sportif et aux routes empruntées par des véhicules.

(2) Les performances antidérapantes sont garanties au moment de la livraison du produit.

(3) Toutefois, les carreaux ayant un coefficient DCOF de 0,42 ou plus ne sont pas adaptés à tous les projets. Le prescripteur doit déterminer les carreaux appropriés aux conditions spécifiques du projet, en considérant à titre d'exemple, mais sans s'y limiter, le type d'utilisation, le trafic, les contaminants attendus, l'entretien prévu, l'usure prévue et les directives des fabricants.

(4) Pour plus de détails, veuillez vous référer au catalogue général des produits d'extérieur.

(5) Uniquement pour les produits de 20 mm d'épaisseur